



*La Note d'Informations Syndicales
de l'Union Départementale
Cgt-FORCE OUVRIERE du Puy de Dôme*

n°11 — Décembre 2011

**Cette dette n'est pas celle des travailleurs !
Non à la dictature de la dette
et de la réduction des déficits publics !
Annulation des plans d'austérité !**

L'objet de ce numéro de « la Note d'Informations Syndicales de l'Union Départementale Cgt-FORCE OUVRIERE du Puy de Dôme » n'est pas de faire un exposé exhaustif de la situation économique actuelle, mais de rappeler quelques éléments et de préciser quelques points afin de permettre aux militants FO de pouvoir opposer différents arguments aux tenants de l'idéologie dominante qui cherchent à endoctriner les consciences pour justifier des mesures d'une régression sociale considérable.

La « Troïka » (FMI, Banque Centrale Européenne et Union Européenne), par le biais des différents gouvernements, et cela quelle qu'en soient leurs couleurs politiques, veut imposer au nom du remboursement de la dette et de la réduction des déficits publics des mesures d'austérité draconiennes aux travailleurs et aux peuples... Bref, il s'agit de faire payer l'actuelle crise du système capitaliste aux salariés.

Comme l'a déclaré la Confédération Force Ouvrière, l'austérité, d'où quelle vienne, de droite, de gauche, ou même syndicale, est inacceptable !

Alors que la situation mériterait une riposte d'ampleur nationale au travers un appel unitaire à au moins 24 heures de grève générale pour exiger l'annulation de toutes les mesures des différents plans de rigueur et d'austérité, force est de constater que l'Intersyndicale CGT-CFDT-FSU-UNSA –SUD Solidaires s'enferme dans le dogme de « la nécessaire réduction des déficits publics » et refuse de répondre favorablement à la proposition de FO d'un appel à la grève.

Plus que jamais, par ses positions claires, la Confédération FO représente une réelle alternative syndicale face à l'Intersyndicale institutionnelle.

Frédéric BOCHARD
Secrétaire Général UD FO Puy de Dôme

*Note d'Informations Syndicales aux responsables syndicaux et militants mandatés
de l'Union Départementale des Syndicats Cgt FORCE OUVRIERE du Puy de Dôme*

La dette...

On appelle **dette publique** (dite aussi dette souveraine) la dette de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises et agences publiques et des systèmes de protection sociale (y compris dotations globales hospitalières accordées aux hôpitaux privés !).

En France, la dette de l'Etat représente 86% du total ; celle des collectivités territoriales 11% ; celle des organismes de protection sociale 3%

L'explosion de la dette publique...

Tous les pays du monde sont concernés, y compris les pays dits émergents et les pays capitalistes développés...

Les pays du Tiers Monde ont connu, entre 1971 (décision unilatérale des USA de suspendre la convertibilité du dollar en or) et 1980 une multiplication de leur dette par 12. Les années 80 puis 90 voient une aggravation de cette dette au point qu'un pays comme le Mexique ne pouvait plus payer sa dette du fait de l'épuisement complet de ses réserves de devises.

Face à cette situation, les mesures préconisées par le FMI conduisent à :

- Augmenter la dette par l'octroi de nouveaux prêts pour payer les intérêts des anciens...
- Repousser la question du remboursement de la dette à plus tard...
- Assainir les économies des pays endettés en appliquant les politiques de réajustement structurel et les réformes systémiques...

Il faut souligner qu'entre 1980 et aujourd'hui, les pays du Tiers Monde ont payé en amortissements et intérêts, au titre de leur dette externe*, une somme totale équivalant à 13 fois le montant de leur dette cumulée de 1980 !

On le voit entre la fin du siècle dernier et le début de ce siècle, rien de nouveau...

Mais ce qui change, par rapport aux situations antérieures, sont les éléments suivants :

- Un volume de dette publique des états capitalistes développés jamais atteint jusqu'à présent...
- Un gonflement généralisé de la dette publique...

- Une dette détenue, pour l'essentiel, entre les mains des financiers privés (fonds de pension, banques privés, institutions financières) qui imposent des taux d'intérêts toujours plus exorbitants...
- Une soumission des Etats aux investisseurs privés qui exigent des mesures toujours plus régressives afin d'obtenir le remboursement de la dette... A ce titre l'exemple de la Grèce est révélateur : les banques proposant au gouvernement grec de vendre une partie des îles grecques, autrement dit de brader le territoire national...

Les pays capitalistes développés vont connaître un développement de la dette à partir des années 80, puis une accélération à la fin des années 90 et au début du nouveau millénaire.

Ainsi, pour les USA, la dette publique est passée de 33% du PIB* en 1980 à 58,10% en 2000 pour atteindre 95,5% en 2011.

Pour la zone Euro, la dette publique était de 69,6% du PIB en 2000 ; elle est de 94,8% en 2011.

En ce qui concerne la France, la dette publique est passée de 20% du PIB à 81,7% en 2010 : en 30 ans, son poids dans l'économie a été multiplié par 4...

**Dette externe : dette due par l'Etat et les entreprises d'un pays à des créanciers étrangers.*

**PIB : Produit Intérieur Brut. Le PIB représente la valeur totale des biens et services produits sur le territoire national.*

Un paradoxe de la dette...

La propagande officielle n'arrête pas de rappeler aux travailleurs que ce sont les « dépenses excessives » de l'Etat qui font la dette et surtout le déficit... Et de pointer du d'un doigt accusateur les fonctionnaires, les services publics, les dépenses sociales en réclamant « la nécessaire réduction des déficits publics » et en justifiant la mise en place de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques)...

Cependant le constat remet en cause la propagande officielle et révèle un paradoxe : la dette ne cesse de s'accroître, même lorsqu'il y a privatisation massive (depuis 1986, 3000 des 4600 entreprises contrôlées par l'Etat ont été privatisées par les gouvernements successifs - le record étant détenu par le gouvernement JOSPIN), réductions des services publics, suppressions de postes de fonctionnaires, blocage des salaires des agents publics (comme c'est le cas en France depuis 2010 !)...

Pourquoi la dette a-t-elle explosée ?

La **dette publique** provient du **déficit**. Si l'Etat a une dette, c'est qu'il a emprunté... et s'il a emprunté, c'est parce que ses dépenses ont dépassé ses recettes : c'est ce qu'on appelle le **déficit budgétaire** (déficit de l'Etat) qui représente la majeure partie du déficit public (Etat plus collectivités territoriales et organismes de protection sociale).

L'explosion de la dette provient du financement du déficit par les marchés financiers. Jusqu'en 1973, la France finançait son déficit essentiellement par des fonds fournis par la Banque de France à taux nuls.

En 1973, le gouvernement de l'époque décide de modifier les statuts de la Banque de France : il devient impossible pour l'Etat d'emprunter à la Banque de France et celui-ci doit à partir de ce moment faire appel aux marchés financiers. En 1993, du fait du Traité de Maastricht, toute possibilité de faire appel à la Banque de France est définitivement interdite.

Les déficits publics sont donc financés uniquement par la dette, par les emprunts sur les marchés financiers avec des taux d'intérêt qui dépendent de la volonté des spéculateurs.

Un exemple des effets pervers de ce système

En 2010, les banques ont emprunté des capitaux à la BCE (Banque Centrale Européenne) au taux de 1% pour les prêter à l'Etat au taux de 3,5% (soit une marge » de 2,5%) pour un emprunt sur 10 ans !

Depuis 30 ans, les taux d'intérêts facturés par les banques sont systématiquement supérieurs au taux de croissance de l'économie : ce que l'Etat doit payer est toujours supérieur aux ressources qu'il peut dégager de la croissance de l'économie.

Et dans le même temps, la rente de la dette (et surtout des intérêts) aggrave les déficits : c'est l'effet « boule de neige ».

On arrive à la fin à une situation où, en France, en 2008, la moitié des émissions de dettes faites par l'Etat était destinée au paiement d'anciennes dettes : cela représente 1430 milliards d'Euros d'intérêts, soit quasiment l'équivalent de la dette actuelle (1600 milliards d'Euros) qui serait quasi inexistante si ces intérêts gigantesques n'avaient pas été payés aux banquiers.

Aujourd'hui le paiement des intérêts de la dette publique constitue le 2ème poste du budget de l'Etat (derrière l'Education Nationale et devant l'armée) alors même que les dépenses de l'Etat sont passées de 25,5% du PIB en 1993 à 20% en 2008 : bref toujours plus d'argent pour les banques et toujours moins pour la population...

La crise et les plans d'aide aux entreprises

Le déclenchement de la crise en 2008 a conduit à une augmentation des dépenses publiques en raison des plans de soutien à l'économie (les plans d'aide pour les capitalistes et les péculateurs)...

Ainsi dans le rapport sur la dépense publique, lors de la discussion de la loi de finances pour 2011, le gouvernement avouait qu'en 2009, la progression en volume des dépenses publiques est de 3,7% en raison notamment de la mise en œuvre du plan

La baisse des recettes de l'Etat

Depuis 30 ans, les différents gouvernements, de droite comme de gauche, ont pris des mesures d'exonérations massives d'impôts et de charges sociales en faveur des entreprises... Ces exonérations ont bien évidemment un impact sur les déficits : à ce titre, l'exemple de la Sécurité Sociale est révélateur (cf. page 4).

En 1982, les recettes fiscales de l'Etat étaient de 22,5% du PIB. En 2009, elles ne sont plus que de 15,1% du PIB ! Ce recul représente une perte de 142 milliards d'Euros (soit l'équivalent du déficit record de 2009).

En 2009, les différents dispositifs fiscaux ont permis que 15 des 40 sociétés du CAC 40 réussissent à ne payer que 25% d'impôts sur les bénéfices alors que la règle est de 33%...

Et il faut ajouter à cela l'évasion fiscale, via les paradis fiscaux, que toutes les grandes sociétés utilisent....

Quelques exemples d'exonérations au profit des capitalistes

Impôt sur le revenu : en 1986, les plus riches avaient un **taux d'imposition de 65%**. Il est passé à **50% en 2000** puis à **41% en 2008** !

Impôt sur les sociétés : en 1985, il était de 50%, il est à 33% depuis 1993. Le taux effectif d'imposition est de 18% en moyenne pour les entreprises. **Pour les entreprises du CAC 40 (les 40 plus riches), ce taux n'est que de 8%**

La taxe professionnelle : elle a été réduite par STRAUSS KAHN en 1999 puis supprimée par FILLION en 2010... **Coût pour l'Etat : 15 milliards d'€.**

Le « bouclier fiscal » a coûté **679 millions d'€** pour rembourser l'impôt des plus riches !

Comment on fabrique le déficit : l'exemple de la Sécurité sociale !

L'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) vient de publier dans son bulletin de novembre 2011 un document qui montre l'évolution des exonérations dont ont bénéficié les entreprises depuis 1992 du fait des largesses des gouvernements successifs.

Depuis 1992, les entreprises ont profité de plus de 316 milliards d'Euros d'exonérations de cotisations sociales... Pour l'année 2010, cela a représenté 30 milliards d'Euros... bien plus que le déficit prévu !

Rappelons que cet argent est l'argent des salariés : il s'agit des cotisations qui constituent le salaire différé des salariés, lesquelles représentent une part du salaire global des salariés. C'est donc un véritable vol légal que subissent les travailleurs !

Sur ces 316 milliards, l'Etat, au travers des différents gouvernements, a pris en charge, à la place des entreprises, 275 milliards. C'est une somme énorme que l'Etat a dû emprunter sur les marchés financiers et qui a aggravé la dette...

Il faut ajouter à cela qu'une partie des exonérations n'est pas compensées : depuis 1992, la perte sèche pour la Sécurité Sociale représente plus de 41 milliards d'Euros... Si cette somme était payée, on ne parlerait plus du déficit de la Sécurité Sociale !

Voilà comment le déficit de la Sécurité Sociale a été fabriqué de toutes pièces !

Et on ne s'arrête pas là... Les patrons en veulent toujours plus !

Les élections politiques approchant, les patrons font connaître leurs exigences en direction de tous les candidats... l'AFEP (Association Française des Entreprises Privées) qui regroupe les 100 premières sociétés du pays, a publié ses « revendications ».

Pour l'AFEP, il faut « réduire les dépenses publiques » et par conséquent faire des coupes dans l'assurance-chômage, amplifier les suppressions de postes dans la Fonction Publique, réduire la masse salariale des collectivités locales. Le patronat demande également de faire passer le taux normal de TVA de 19,6% à 21% afin de dégager des ressources pour permettre l'abaissement des cotisations de Sécurité Sociale... Il réclame également un « allègement de l'impôt sur les sociétés »

L'AFEP envisage également un « pacte social » pour « définir de nouvelles normes de durée du travail » et « alléger les procédures de licenciements collectifs »...

Bref, le rêve de PARIZOT, c'est, selon l'expression de Jack LONDON quand il évoquait le capitalisme, d'être le renard libre dans un poulailler !

Et les agences de notation...

Elles sont trois : Standard & Poor's, Moody's et Fitch et leur rôle est d'évaluer la solvabilité à long terme d'un emprunteur au travers d'une note exprimée en lettres (la meilleure étant les fameux 3 A). Elles sont nées aux USA et ont prospéré grâce à un système qui impose aux acteurs souhaitant faire appel au crédit de disposer d'une note accordée par une agence agréement. Leur rôle s'est étendu ensuite à tous les pays du fait de la mondialisation financière.

En fait, derrière ces agences se cachent d'énormes conflits d'intérêts, d'autant que ceux qui les rémunèrent sont ceux qu'elles notent (sauf pour les Etats)... On peut dire que les évaluations sont loin d'être fiables : on l'a vu lors de la crise des Subprimes aux USA où leurs évaluations se sont avérées catastrophiques... En réalité, au-delà de ces évaluations hasardeuses, les agences de notation, par leur pouvoir de nuisance, jouent un rôle plus politique que technique.

L'Euro : un rôle particulier !

Chacun constate que les pays de la zone Euro sont plus directement frappés en cette année 2011.

En réalité, la mise en place de l'Euro (cf. Traité de Maastricht et toutes les dispositions du Pacte de stabilité et de croissance) s'est accompagnée de contraintes budgétaires extrêmement fortes sur les Etats. Dès 1997, Hans TIETMEYER, un des premiers responsables de la Banque Centrale Européenne, affirmait : « *le Traité de Maastricht engage la politique budgétaire nationale à éviter également à l'avenir, dans l'intérêt commun, des déficits excessifs. Cette exigence faite à la politique budgétaire est justifiée (...). Néanmoins, il est évident qu'elle empiète profondément sur les compétences primaires des parlements nationaux, notamment leur droit de décider de financer le budget par l'emprunt* »...

Un an plus tard, Wim DUISENBERG, lui aussi dirigeant de la BCE constatait : « *c'est la première fois dans l'histoire que onze Etats souverains décident d'abandonner leur monnaie nationale et leur souveraineté* »...

Et dans le même temps, son collègue TIETMEYER se croyait obligé de préciser les objectifs de la mise en place de l'Euro : « *nous ne pouvons plus jouer sur les taux de change. (...) Le fardeau de l'ajustement (...) reposera désormais exclusivement sur les coûts du travail nationaux. Les salaires et tous les leviers reliés aux salaires devront permettre de faire face aux différences de productivité.* »

Bref, au nom de l'Euro, il faut accepter la remise en cause de sa souveraineté nationale et abaisser le coût du travail... Et si les contraintes imposées par la monnaie unique ne sont pas respectées, ce sont les peuples qui doivent en subir les conséquences...

La remise cause de la démocratie

La dictature de la dette et de la nécessaire réduction des déficits publics conduit à une véritable remise en cause de la démocratie... La citation de DUISENBERG (cf. ci-dessus) est particulièrement claire à ce sujet.

Ajoutons néanmoins 2 exemples récents.

Ainsi la volonté du gouvernement français d'inscrire dans le marbre de la constitution la fameuse « règle d'or » conduit à interdire tout gouvernement à l'avenir de s'affranchir des contraintes du marché. De plus, cette disposition constitue une menace pour la liberté syndicale dans la mesure où certaines revendications pourraient se heurter à la « règle d'or » ce qui signifierait que l'action syndicale pour les obtenir deviendrait illégale et anticonstitutionnelle...

Enfin l'exemple récent de la Grèce est absolument révélateur : le gouvernement de ce pays (qui a par ailleurs largement mis en œuvre toutes les dispositions de la « Troïka ») se voit tout simplement interdire par les dirigeants européens de consulter le peuple par voie de référendum....